



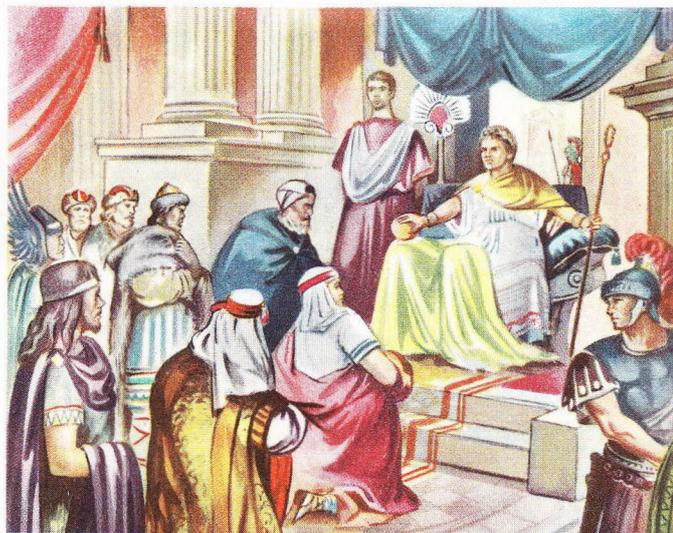
Histoire de l'Humanité



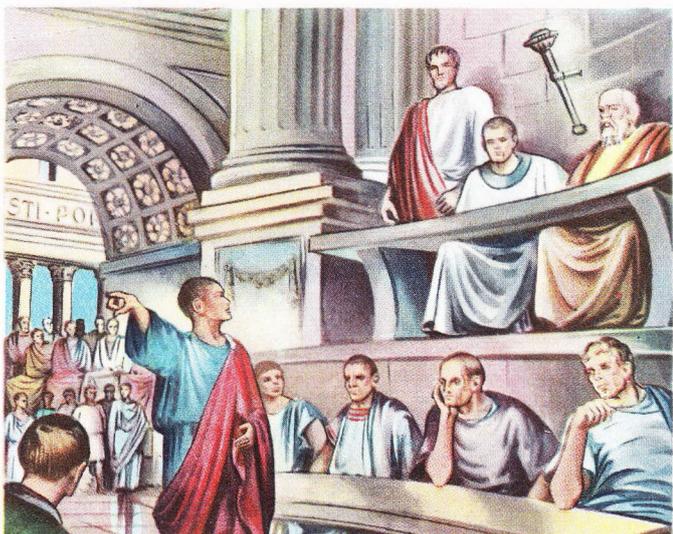
DOCUMENTAIRE 235



Pendant les derniers temps de la République et au cours de l'Empire, les mêmes lois réussirent à unifier tous les peuples qui étaient les sujets de Rome.



La personne de l'Empereur était le symbole de la souveraineté et de la force; on venait lui rendre hommage des régions les plus éloignées.



Dans un monde où la violence et la vengeance avaient été jusqu'alors les seules lois, le droit de Rome devint une force morale et juridique d'une valeur particulière.

L'HÉRITAGE DE ROME.

Le démembrement de l'Empire d'Occident trouva son épilogue en l'an 476, avec Odoacre, roi des Hérules, qui déposa le dernier des empereurs. Celui-ci, par une singulière fantaisie du sort, avait reçu les noms de Romulus Augustule, c'est-à-dire le nom même du fondateur de Rome, auquel était venu s'adjoindre le diminutif du nom porté par le premier des empereurs.

Sans même le simulacre d'une élection, voire d'une simple approbation du Sénat, sans que le peuple eût été admis à exprimer son opinion, un Barbare s'empara du pouvoir. Toutefois, pour ne pas passer pour trop ambitieux, il refusa le titre de roi et se déclara satisfait de se voir décerner celui de patricien d'Italie. Même, il adressa sa requête à l'empereur qui détenait le trône de Byzance, confirmant de cette manière la soumission de l'Italie à l'Orient.

Et cependant, parmi les ruines de ce qu'avait été la puissance romaine, quand il n'exista plus de forte armée nationale capable d'assumer la défense du territoire, et quand les gouvernements latins ne comptèrent plus pour rien, quelque chose subsistait encore de l'ancienne splendeur: l'héritage que la Ville des Césars transmettait aux siècles à venir.

Au-dessus des trésors que renfermait cet héritage continuait de briller le nom même de Rome, qui produisait encore l'impression de quelque chose de puissant, de durable, d'unique dans l'univers. Cet attrait devait se prolonger pendant tout le Moyen Age, et s'étendre du Nord au Sud de notre vieux monde.

Les légions aux marches victorieuses ont disparu, les chefs gisent dans leur tombeau, l'Etat s'est divisé en nombreux territoires autonomes, mais Rome demeure un symbole de justice, d'ordre, de civilisation.

Les grands personnages de l'Histoire romaine continuent d'imposer leur présence longtemps après leur mort, et bien loin dans l'espace. Quand les Allemands veulent désigner le chef des chefs, ils emploient le mot *Kaiser*, altération du nom de César. Les Slaves, Russes ou Bulgares, altèrent eux aussi ce nom à leur manière, pour en former le nom *czar*.

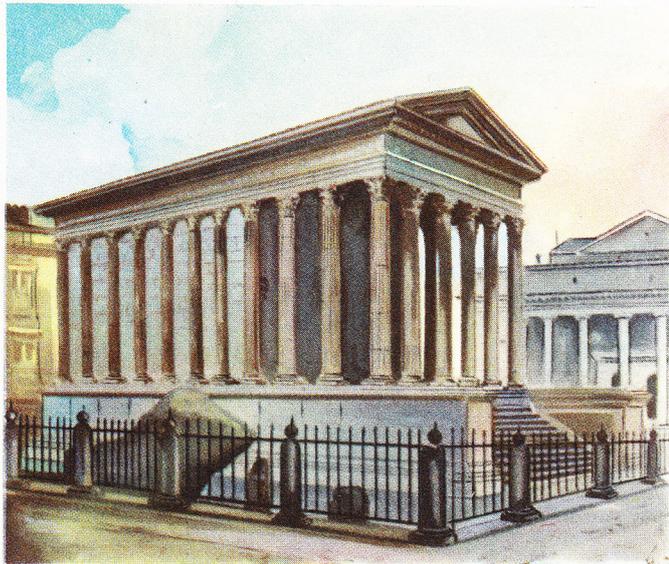
Un autre legs précieux de Rome était représenté par son vaste patrimoine juridique, qui s'était enrichi et amélioré sans cesse, à mesure que se développait la République d'abord, l'Empire ensuite.

Le Sénat, les tribuns du peuple, les édiles curules, les consuls, avaient contribué à l'élaboration d'une somme de précieux documents de droit, des siècles avant que, sous le nom de Code, Théodose II promulgât un recueil de lois qui se voulait complet.

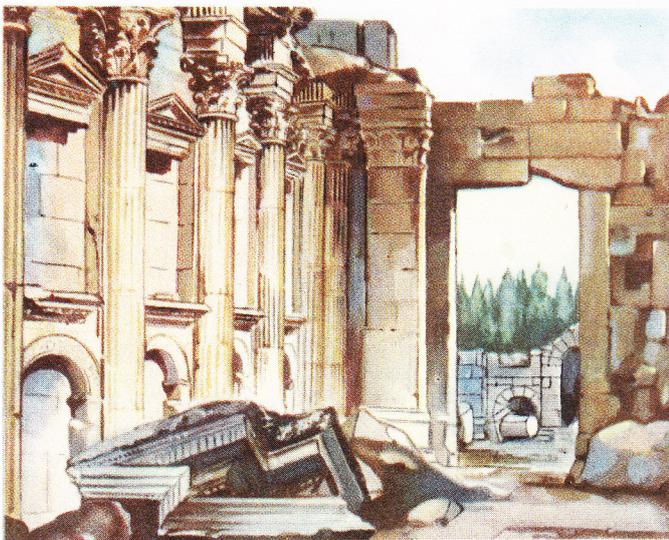
En 529, Justinien allait à son tour publier les *Institutes* et le *Digeste* (qu'on appelle encore les *Pandectes*, mot qui signifie « j'embrasse tout »), pour donner corps définitivement au droit romain.



Histoire de l'Humanité



Partout où étaient passées les légions de Rome, de nombreux monuments restèrent comme le témoignage de la puissance de l'Empire. Voici la « Maison carrée » de Nîmes qui rappelle certains temples de Rome.



En Libye, près de l'actuelle Homs, existait la ville de Leptis Magna, patrie de l'empereur Septime Sévère.



Partout des ruines d'aqueducs, des fortifications, des ponts, des temples, bâtis par les Romains. Ce sont les témoignages d'une ancienne grandeur.

Aussi bien dans les faubourgs des villes que dans la plus lointaine bourgade soumise à l'influence romaine, tout citoyen relevait de ces lois, sévères peut-être, mais impartiales, qui prévoyaient des peines égales pour tous et protégeaient la vie et les biens de quiconque s'en prévalait. Du Capitole à la dernière hutte perdue parmi les landes de la Dacie, l'homme qui déclarait, fièrement, *Civis romanus sum!* affirmait en même temps qu'il jouissait des prérogatives de tout citoyen de l'empire, s'il était soumis aux mêmes devoirs.

Dès les premiers temps de la domination romaine, la Gaule posséda de nombreuses écoles de droit. On y accourait de toutes les parties de l'empire. Elles disparurent pendant les invasions barbares, mais, sous Philippe le Bel, le droit romain connut une nouvelle faveur dans nos universités.

Une autre émanation de la puissance romaine qui survécut à l'écroulement de l'empire était constituée par son système administratif, parvenu à une perfection telle qu'il servit de modèle dans de nombreux Etats, pour leur organisation économique et sociale.

Nous ne devons pas non plus oublier deux autres richesses: la langue latine et des monuments d'une architecture grandiose. Le latin se superposant, dans la plupart des pays européens, aux différents idiomes, devint une langue internationale, un lien puissant entre tous les peuples qui avaient fait un jour partie de l'empire et c'est ainsi que la grammaire d'Elio Donato, un modeste maître d'école qui vécut au IV^e siècle et qui intitula son petit ouvrage *Ars Donati* (l'art de Donato), forma bien des générations de latinistes au Moyen Age, et jusque sous la Renaissance.

Quant aux édifices, palais, théâtres et arènes, thermes, ponts et aqueducs, digues portuaires, voies impériales, monuments de toute sorte, souvent décorés de sculptures précieuses et de mosaïques magnifiques, ils contribuèrent à garder vivant le souvenir de la domination romaine. De ces constructions s'inspirèrent les peuples qui établirent successivement leur suprématie dans les régions où Rome avait régné avant eux.

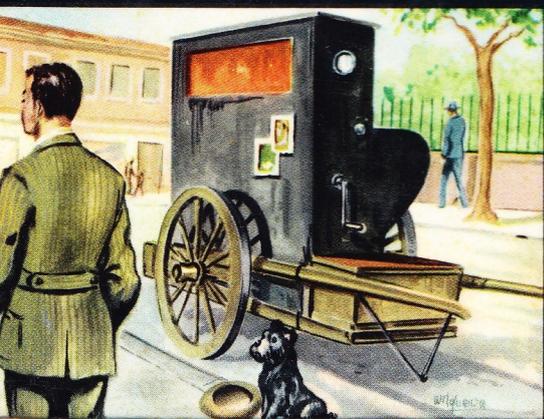
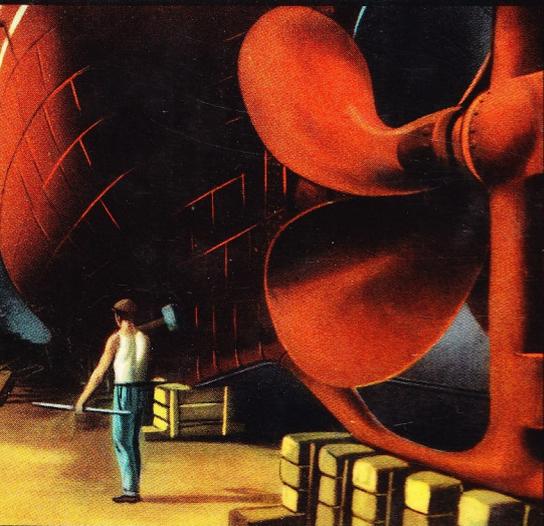
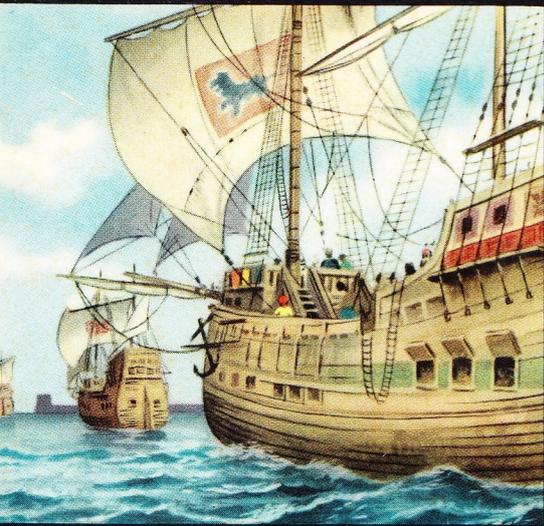
Là même où les conquérants latins avaient été combattus avec le plus d'acharnement, de majestueux vestiges de leur civilisation, aujourd'hui soigneusement préservés, attestent l'admiration que Rome, déchu, continuait à inspirer aux auteurs de sa perte.

L'Empire d'Occident démembré, les peuples soumis reprirent leur indépendance ou connurent le joug de nouveaux vainqueurs, mais tous étaient plus ou moins imprégnés de l'esprit romain.

De cet ensemble — lois, langage, édifices publics — est formé l'héritage de Rome, qui se résume dans le triomphe, de cette idée d'Etat organique que la Ville Eternelle avait fini par imposer en faisant rayonner autour d'elle un immense réseau homogène dont elle était le cœur.

ENCYCLOPÉDIE EN COULEURS

tout connaître



ARTS

SCIENCES

HISTOIRE

DÉCOUVERTES

LÉGENDES

DOCUMENTS

INSTRUCTIFS



VOL. IV

TOUT CONNAITRE
Encyclopédie en couleurs

VITA MERAVIGLIOSA - Milan, Via Cerva 11, Editeur

Tous droits réservés

BELGIQUE - GRAND DUCHÉ - CONGO BELGE

Exclusivité A. B. G. E. - Bruxelles